

AVIS.

Le but de notre Association est de procurer la gloire et l'honneur du Très Saint Sacrement en fournissant aux Eglises et aux Missions pauvres du linge, des ornements, etc., etc., suivant les moyens de l'OEuvre.

Les effets ou objets distribués sont pour les Eglises, et non pour MM. les Curés.

Nous recevons avec reconnaissance, non-seulement les aumônes et les contributions, mais encore tout ce qui peut être utilisé pour le service des Eglises.

■ Pour faire partie de l'Association, il faut faire inscrire son nom sur le registre qui est tenu à la Congrégation Notre Dame et recevoir un billet d'agrégation.

Le premier et le troisième Vendredi de chaque mois, les Dames et les Demoiselles de l'OEuvre s'assemblent depuis 1 heure jusqu'à 5 heures P.M., pour le confectionnement du linge, etc.

Il est à souhaiter que les personnes favorisées par l'OEuvre accusent réception des effets qu'elles ont reçus ; car, sans cela, il est impossible de savoir s'ils sont parvenus à leur destination ou s'ils ont été perdus.